LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 20, du 18 mai 2018

Non soumis au référendum

Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale « Pour une fiscalité plus équitable »

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 40 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE), du 24 septembre 2000 ;

vu l'article 107 de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984 ;

sur la proposition du Conseil d'État, du 21 mars 2018,

décrète :

Article unique L'initiative législative populaire cantonale « Pour une fiscalité plus équitable », conçue sous la forme d'un projet rédigé, est déclarée recevable.

Neuchâtel, le 24 avril 2018

Au nom du Grand Conseil :

Le président, J.-P. WETTSTEIN

La secrétaire générale, J. PUG